



Syndicat CGT Michelin

Tél. 04.73.36.07.71

Fax 04.73.37.28.57

Mail : [CGT.Michelin@wanadoo.fr](mailto:CGT.Michelin@wanadoo.fr)

Site : <http://www.cgtmichelin.fr/>

# Grèves, manifestations




# Le 10 septembre !

## Salariés en légitime défense, AGISSEZ !

Les rencontres ont eu lieu fin août entre organisations syndicales et gouvernement. Le résultat attendu n'est pas à la hauteur de ce que les salariés espéraient. Le gouvernement n'a pas voulu entendre les revendications des salariés.

Les réformes se suivent, les unes après les autres, au gré des gouvernements de diverses couleurs politiques... Et plus ils « tapent » sur le porte monnaie, les droits des salariés, pire est la situation.

 **LOGIQUE** : l'évolution de l'économie, dépend avant tout de la situation sociale des travailleurs, et de leur famille. Baisser le pouvoir d'achat, précariser l'emploi ont des conséquences irrémédiables sur la consommation, et les projets d'avenir, réduisant les débouchés, les commandes dans les entreprises, les services.

30 années de ce régime sec, passant de la « fracture sociale de Chirac » à la CSG, impôt antisocial d'une « gauche au service du libéralisme », passant par la rigueur, l'austérité, on arrive à la récession.

Pendant ce temps, les multinationales se gavent d'aides publiques, de régressions législatives contre les droits des travailleurs, amenant la France à être le pays champion mondial de la productivité...et des suicides au travail...championne aussi de la distribution des richesses vers l'actionnaire (+ 87 % depuis 1999), laissant en berne la recherche et le développement.

Le taux de rentabilité a doublé de 1996 à aujourd'hui...et malgré ça, le gouvernement Ayrault vient d'ajouter 20 milliards d'aides financières, payées par nos impôts, amenant à 200 milliards d'euros chaque année l'argent public détourné vers les entreprises du privé. Une manne financière qui représente le financement de 5,5 millions d'emplois/an à 2000 euros/mois (cotisations sociales de 1000 euros supplémentaires incluses).

## Salariés en légitime défense, il faut réagir, défendre vos intérêts, vos droits.

Gattaz, nouveau président du Medef en veut encore plus : votre salaire comprend 5,5 % de cotisation « famille » et 12,8 % de cotisation « maladie » payés par l'employeur. Cela représente sur un salaire de 2000 euros/mois la somme de 366 euros/mois ; somme que le patronat veut vous faire payer sur vos impôts et ainsi augmenter les profits.

## Votre retraite ? C'est le même combat !

Les recettes baissent au vu du niveau des salaires au rabais et par la baisse du nombre de salariés dû à la casse industrielle.

Plutôt que de s'attaquer au patronat, le gouvernement s'attaque aux travailleurs, aux plus démunis. Refusons cette politique.

Allonger la durée de cotisations, c'est réduire les pensions de retraite et retarder le départ en retraite, alors que des millions de jeunes galèrent au chômage. **Intolérable !**

**Pour financer les retraites, il y a urgence à augmenter les salaires, développer l'emploi, nos industries :**

+ 1 % sur les salaires en France apporte 2,5 milliards d'euros dans les caisses de la Sécurité sociale. En 1968, avec + 30 % sur le SMIC, la croissance économique a progressé rapidement les années suivantes.

Le gouvernement peut augmenter le SMIC. **La CGT propose de le fixer à 1700 euros/mois, avec obligation de revalorisation des grilles salariales, des qualifications.**



**UTOPIQUE ?** Depuis 1982, la part consacrée aux salaires dans la richesse créée a baissé de 200 milliards d'euros/an, accaparés par les employeurs.



**NON JUSTICE SOCIALE :** pour les retraites, comme pour les salaires, l'emploi, la réponse exige une autre répartition des richesses créées par les travailleurs.

Sur le dossier de la pénibilité non plus ce n'est pas ce que veulent les salariés. Il faut prendre les 2 paramètres : préventions et réparation.

## A la CGT, nous avons des revendications :

○ **PRÉVENTION :** avec l'objectif de supprimer, ou à défaut de réduire, toute forme de pénibilité ou souffrance au travail en instaurant une organisation du travail, avec des effectifs suffisants, qui place la protection de la santé physique et mentale au cœur des décisions économiques et sociales.

○ **DROIT À LA RÉPARATION :** tout salarié ayant été exposé à des situations et conditions de travail de nature à entraîner une usure prématurée sur la santé, doit disposer d'un droit à départ anticipé en retraite, financé par l'employeur. Le temps pendant lequel le ou la salarié-e a subi une pénibilité ouvre un droit proportionnel à l'exposition.

Pour un an de travail pénible, le départ sera anticipé de 3 mois (exemple : 20 ans de travaux pénibles donnent droit à 5 ans de départ anticipé). Après 15 ans de travaux pénibles, il sera recherché, avec l'accord du salarié, prioritairement un poste non pénible à défaut un poste moins pénible, avec maintien de rémunération.

Ce droit à réparation de très haut niveau n'a pas pour but de laisser perdurer la pénibilité mais au contraire, de la rendre économiquement insupportable, obligeant ainsi l'employeur à mettre en œuvre une prévention de haut niveau, qui soit à même de supprimer la plupart, voire la totalité de la pénibilité subie par les salariés.

Avec un point de départ de la retraite à 60 ans à taux plein, ceci ferait un départ anticipé à taux plein à 55 ans.

## Prévenir c'est guérir ! Agir c'est faire bouger les choses.

Ne restez pas spectateurs, ce sont vos retraites, vos droits qui demandent votre intervention.

**Le 10 septembre, je m'implique, j'agis, je fais grève et manifeste pour défendre mes droits.**

La CGT Michelin appelle tous les salariés **le 10 septembre** à manifester et à faire grève pour faire vivre les revendications. Toutes les catégories de salariés sont touchées par ces mesures.

**Le 10 septembre, il faut être nombreux Place du 1er Mai à 10h30.**

**Arrêts de travail :**

- Equipe A (à 10h),
- Equipe B en fin d'équipe,
- Equipe C la veille ou le jour même,
- Equipe EFS : Dimanche 8 septembre.

**Les arrêts de travail peuvent aller de 2h à 8h, présence des salariés sous les banderoles Michelin, rassemblement vers les pompiers.**